DÉPÔT DU :
28 SEP. 2010
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAEN

GRAVITY CONSULTING

Société par actions simplifiée au capital de 28.000,00 €uros

Siège Social : 2, rue Jean Perrin – 14 460 COLOMBELLES

R. C. S. CAEN B 513 575 290

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mille dix
Le mercredi huit septembre à dix-huit heures,

L'actionnaire unique en la personne de son représentant légal, Monsieur Jean PLANCHON, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire pour statuer sur l'ordre du jour suivant:

- ORDRE DU JOUR -

- Modification de la date de clôture de l'exercice
- Modification de l'article 34 des statuts de la société
- Rémunération des dirigeants
- Nomination des commissaires aux comptes titulaire et suppléant
- Pouvoirs

Après avoir vérifié la régularité des documents, l'actionnaire unique décide d'adopter les résolutions figurant à l'ordre du jour qui suivent :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 31 décembre de chaque année.

Elle décide que l'exercice en cours sera prolongé jusqu'au 31 décembre 2010.

Exceptionnellement la durée de l'exercice en cours portera donc sur dix-huit mois au lieu de quinze.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier l'article 34 des statuts qui sera désormais libellé comme suit :

Article 34 – Exercice Social

L'exercice social a une durée normale de douze mois commençant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, l'exercice social ouvert le 1er Juillet 2009 aura une durée de dix-huit mois et se terminera le 31 décembre 2010.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'absence de rémunération du Président pour l'exercice en cours.

Elle décide de renvoyer à une assemblée générale en début de l'exercice 2011 pour fixer, s'il y a lieu, la rémunération à octroyer au(x) dirigeant(s).

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer à compter de ce jour et pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire :

La société DELOITTE&ASSOCIES, Société Anonyme au capital de 1.723.040 €uros dont le siège social est situé au 185, Avenue Charles de Gaulle-92 524 NEUILLY SUR SEINE représentée à cet effet par Madame Anne Blanche.

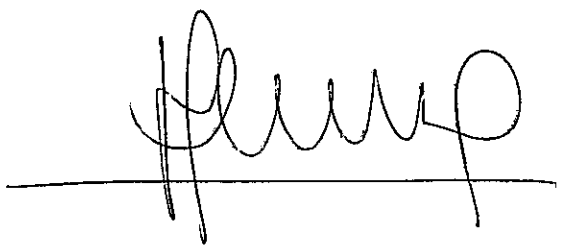
- en qualité de commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Patrick ROLLAND demeurant au 21, rue de la République – 78 180 MONTIGNY LE BRETONNEUX.

Plus rien n'est à l'ordre du jour.

La séance est ensuite levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



LE PRESIDENT